

PRESENTATION DU MASTERE DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Comme tout Mastère de recherche, le Mastère de Droit Pénal et Sciences Criminelles offre une formation théorique et pratique dans les matières juridiques de base et a pour vocation de dispenser un enseignement bilingue polyvalent permettant de préparer à la thèse de doctorat et aux concours de recrutement dans l'enseignement supérieur ainsi il est organisé en quatre semestres : trois semestres d'enseignements fondamentaux et un semestre de préparation d'un mémoire de recherche.

Il est à noter que les enseignements de ce Mastère sont assurés par des enseignants tunisiens spécialistes de la matière qui leur a été attribuée. Certains d'entre eux sont des anciens étudiants de la faculté. Ce Mastère va permettre d'enrichir l'Université tunisienne, la magistrature, le barreau, la fonction publique et les entreprises économiques (banques, assurances, etc.) de juristes spécialistes en Droit Pénal et Sciences Criminelles.

L'originalité de ce Mastère réside essentiellement dans le fait qu'il abrite une clinique juridique sur les violences basées sur le genre présente à travers deux modules : un module au niveau du M 1 deuxième semestre, réservé aux techniques d'écoute et d'accompagnement et un module au niveau du M 2, consacré au traitement des dossiers (il s'agit pour les étudiants de travailler sur des cas réels de violences basées sur le genre).

Objectifs

L'objectif des Mastères de recherche consiste, d'abord, à conduire les étudiants à préparer et soutenir une thèse de Doctorat. Ce faisant, il prépare à la

recherche, à l'enseignement supérieur, aux autres carrières de la fonction publique et à toutes les professions en lien avec le Droit pénal et Sciences Criminelles.

Critères de sélection

Les étudiants postulant pour ce Mastère doivent être titulaires d'une Licence en Droit Privé. Une présélection est effectuée au vu des résultats obtenus durant les trois années de la Licence. Les étudiants venant d'autres institutions sont soumis à un entretien oral.

Enseignements dispensés dans le cadre de ce Mastère

Semestre 1 : Droit Pénal Général, droit Pénal Spécial, la traite des personnes, la lutte contre les violences à l'égard des femmes, les infractions terroristes.

Semestre 2 : Procédures Pénales, Criminologie, la cybercriminalité, les infractions de corruption, la clinique juridique I.

Semestre 3 : Droit Pénal International, Droit Pénal et Economique des affaires, Droit Pénal de l'environnement, Droit Pénal Fiscal, la clinique juridique.

Semestre 4 : Mémoire.